

LEXIQUE DES TERMES TECHNIQUES ET ABRÉVIATIONS

TERMES TECHNIQUES

Attestation de conformité : document émis par un organisme agréé qui atteste qu'une installation électrique est conforme aux prescriptions du Règlement Général sur les Installations Electriques (RGIE).

Branchement : câble installé par un gestionnaire de réseau pour assurer une liaison entre son réseau et un producteur ou un client final, y compris l'équipement terminal

Cabine (HT) : installation de transformation de l'électricité HT en électricité BT

Cellule : élément constitutif d'une cabine de distribution. Ces cellules reprennent soit :

- // une arrivée et un(des) départs de câbles HT pour alimenter le réseau de distribution ;
- // un départ vers le transformateur de la cabine.

Ces cellules peuvent être motorisées (commandables à distance, depuis le dispatching de Sibelga) ou non.

Chambre de tirage : élément à enterrer dans le sol permettant le tirage et le raccordement de câbles. Il sert également à garantir un accès aux câbles dans des endroits qui pourraient être inaccessibles ultérieurement (pour plus de détails, voir le chapitre 11.2.4 de la prescription Synergrid C2/112).

Clearing House : Plate-forme d'échange pour les acteurs du marché de l'énergie, où sont rassemblées toutes les données et où sont enregistrées toutes les transactions relatives à un point de fourniture.

Code EAN : champ numérique unique (*European Article Number*) pour l'identification univoque soit d'un point d'accès (code EAN-GSRN (*Global Service Related Number*)), soit d'un des acteurs du marché (code EAN-GLN (*Global Location Number*))

Coffret type 25x60 : Coffret en matière isolante caractérisé par ses dimensions : 25 cm de large, 60 cm de haut. Il est utilisé pour l'installation des éléments constitutifs d'un comptage (simple tarif ou bi-horaire) jusque 80A (400V) ou 100A (230V).

Coffret type VMS : Coffret en matière isolante. Il est plus volumineux que le coffret type 25x60. Il est utilisé pour l'installation des éléments constitutifs d'un comptage supérieur à 80A (400V) ou 100A (230V).

Compteur : Un compteur est un élément qui permet de mesurer la consommation de gaz, d'électricité ou d'eau à un endroit déterminé. Le compteur est positionné entre votre installation intérieure et votre raccordement au réseau de distribution.

Compteur A+/A- : compteur utilisé dans le cadre des installations d'autoproduction, qui enregistre l'énergie consommée et l'énergie produite.

Conduite Mère : Conduite qui constitue le réseau de distribution. Elle se situe en général sous le trottoir. C'est sur la conduite mère qu'on vient faire un branchement pour alimenter un client.

Contrat de fourniture : Dans un marché libéralisé, le client a la faculté d'opter pour le fournisseur d'énergie de son choix. Les deux parties signent un contrat, le contrat de fourniture, qui définit les modalités de fourniture de l'énergie.

Côté amont : ce qui se trouve avant le compteur, et donc sur les installations appartenant à Sibelga.

Courbe de charge : série mesurée ou calculée de données quantifiant le prélèvement ou l'injection d'énergie en un point d'accès par période élémentaire.

Disjoncteur : coupe-circuit constitué d'une protection magnétique contre les courts-circuits et d'une protection thermique contre les surcharges.

Domaine public : ensemble des biens affectés à l'usage de tous (route, rue, voirie, trottoirs, parc, ...).

Fouille : creusement réalisé dans le sol, en général après décapage de la terre végétale ou enlèvement des pavés ou de l'asphalte.

G.O.L. : (Gas On Line) télérelevé gaz naturel : les données horaires de consommation sont télérelevées journalièrement et conduisent à une facturation mensuelle des consommations correspondantes.

Jonction HT : Connexion entre 2 câbles Haute Tension (HT).

Move-In : (Mise en service d'un point d'accès) demande de mise sous tension, ou alimentation en gaz, par le gestionnaire du réseau de distribution, des installations de l'utilisateur du réseau de distribution.

Move-Out : (Mise hors service d'un point d'accès) demande de coupure, par le gestionnaire du réseau de distribution, de l'alimentation en gaz ou électricité des installations de l'utilisateur du réseau de distribution.

NBN : (*Norme Belge/Belgische Norm*) : Normes publiées par le Bureau de Normalisation qui est l'organisme national belge responsable de la réalisation et publication des normes en Belgique.

Onduleur : élément qui transforme un courant continu en courant alternatif.

Organe de sectionnement : organe qui permet d'assurer une coupure visible de l'alimentation d'une installation électrique. Cet organe est toujours couplé avec une protection générale.

Point de fourniture : Un point de fourniture correspond au compteur d'une énergie qui est fournie au consommateur final. Il est identifié au moyen du code EAN. Une adresse de fourniture peut donc comporter plusieurs points de fourniture – dans le cas, par exemple, d'un immeuble à appartements – mais un seul raccordement au réseau.

Pointe mensuelle : Valeur maximale de la puissance quart-horaire (puissance moyenne sur une période d'un quart d'heure) atteinte sur le mois.

Production locale : production d'énergie électrique grâce à des installations de petite capacité raccordées au réseau électrique (éolien, panneaux solaires, cogénération, ...).

Protection de découplage : Relais de protection destiné au découplage de la production décentralisée en cas de panne du réseau.

Puissance contractuelle : puissance maximale mise à la disposition de l'URD définie dans le contrat de raccordement.

Raccordement : ensemble des équipements constitutifs du branchement et des équipements de comptage, reliant les installations de l'utilisateur du réseau de distribution à la conduite mère du réseau de distribution.

Synergrid : fédération des gestionnaires de réseaux électricité et gaz en Belgique.

Tableau : Élément alimenté par le secondaire d'un transformateur placé dans une cabine qui reprend les départs BT et leurs protections.

Terminale BT : Extrémité d'un câble BT à raccorder au Tableau Général Basse Tension (TGBT) dans une cabine.

Terrassement : Action de creuser, de déblayer et de transporter de la terre.

Télérelevé : Action de relever les compteurs à distance, sans devoir se trouver physiquement au même endroit que le compteur.

Télésignalisation : Action de pouvoir connaître à distance l'état d'un élément du réseau (p.ex. : savoir si un interrupteur est ouvert ou fermé), sans pour autant pouvoir actionner celui-ci à distance.

Tête de câble : Extrémité du câble où les phases sont séparées les unes des autres afin de pouvoir connecter le câble à une installation.

TI (Transformateur d'intensité) : transformateur de mesure de courant qui réduit le courant pour le ramener à un niveau acceptable pour le compteur.

TP (Transformateur de puissance) : transformateur de mesure de tension qui réduit la tension (HT) pour la ramener à un niveau acceptable pour le compteur (BT).

Zone de recul : zone privée située entre le bâtiment et la limite de voirie publique.

Zone intérieure : il s'agit de l'intérieur du bâtiment.

ABRÉVIATIONS ET LEUR SIGNIFICATION

KWh	kilowattheure	Unité de consommation d'énergie
GWh	gigawattheure	1 million de kWh
TWh	térawattheure	1 milliard de kWh
W	watt	Unité de puissance électrique
kW	kilowatt	1000 W
MW	mégawatt	1 million de W
GW	gigawatt	1 milliard de W
V	volt	Unité de la tension électrique
kV	kilovolt	1000 V
A	ampère	Unité d'intensité du courant électrique
kVA	kilovoltampère	Unité de puissance apparente
MVA	mégavoltampère	1 millier de kVA
BT	basse tension	230 et 400V
MT	moyenne tension	1 à 30 kV
HT	haute tension	36 à 220 kV
P	puissance	
ΔP	variation de puissance	
Q	débit	
TI	Transformateur d'Intensité	
MMR	Monthly Meter Reading	relevé mensuel : les index du/des compteur(s) associé(s) au point d'accès sont relevés mensuellement par un releveur ou télérelevés et conduisent à une facturation mensuelle des consommations correspondantes.
YMR	Yearly Meter Reading	relevé annuel : les index du/des compteur(s) associé(s) au point d'accès sont relevés annuellement par un releveur et conduisent à une facturation annuelle des consommations correspondantes.
AMR	Automatic Meter Reading	télérelevé électricité : les données quart-horaires (courbe de charge) du compteur associé au point d'accès sont télérelevées journalièrement et conduisent à une facturation mensuelle des consommations correspondantes.